

Désespoir sur les ESPE de Lorraine

Les ESPE (ex-IUFM) de Montigny-lès-Metz et Maxéville vont-elles devoir déménager ?

Dans une volonté de réduire les surfaces de l'UL, la direction envisage de déménager certaines ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education - anciennes IUFM). On a ainsi évoqué la possibilité de reloger l'ESPE de Montigny-lès-Metz dans le bâtiment libéré par l'UFR MIM sur l'île du Saulcy (mais cette idée semble abandonnée), tandis que l'ESPE de Maxéville se retrouverait sur le campus de la fac de sciences à Vandœuvre.

Un précédent : Metz-Paixhans

En septembre 2012, le site de Metz-Paixhans a été fermé pour être "fusionné" (comme de coutume) avec Montigny-lès-Metz. La logique budgétaire, invoquée comme toujours, était ici plus bancale, alors que les locaux rue Paixhans étaient occupés à titre gracieux, et venaient de faire l'objet d'importants travaux financés par le conseil général de Moselle, propriétaire des lieux.

Metz-Paixhans était un site emblématique, l'une des plus anciennes écoles normales d'institutrice ; à l'époque, celles-ci s'étaient battues de longs mois pour pérenniser ce centre. Rien ne justifiait la fermeture du site, ni la "fusion" des universités de Lorraine, ni les textes réglementaires sur la réforme des IUFM.



L'ESPE de Montigny-lès-Metz

Les étudiants de l'IUFM se sont retrouvés éloignés des écoles d'application messines, et le déménagement s'est fait dans la précipitation et l'opacité la plus totale. Aucun audit du mobilier, des ouvrages ou du matériel pédagogique n'a été fait, et une grande partie des archives et du mobilier a disparu. Enfin, les locaux ainsi libérés au cœur de la ville de Metz auraient pu être réutilisés pour accueillir des organismes de recherche vitrines de l'IUFM, comme un institut européen de recherche en Sciences de l'Education.

L'histoire se répète ?

Outre Paixhans, l'antenne de Longwy a également été fermée, et les ESPE de Bar-le-Duc et Epinal ont vu leur surface considérablement réduite. Alors que des aménagements sont toujours en cours à Montigny-lès-Metz suite au déménagement, l'histoire va-t-elle se répéter à Montigny et Maxéville ?

Les organisations syndicales ont fait part des inquiétudes des personnels des ESPE concernées (soigneusement tenus à l'écart de ces discussions), et ont demandé lors du Comité Technique du 5 décembre un moratoire sur ces déménagements. La direction a refusé, en arguant qu'on était uniquement dans la phase de réflexion et

d'étude des coûts, et qu'un moratoire ne ferait que retarder celle-ci. En outre, le Conseil d'Administration du 3 février semble écarter l'idée de déménager l'ESPE de Montigny au Saulcy, la direction parlant maintenant d'utiliser le bâtiment de l'UFR MIM pour les UFR SHS (Sciences Humaines et Sociales) et DEA (Droit, Economie et Administration). La question se pose toujours néanmoins pour Maxéville.

Tout ceci n'est pas de nature à rassurer les personnels. Au-delà de ces opérations immobilières, il y a également la crainte de voir disparaître la formation des maîtres telle qu'elle existe actuellement. Les ESPE ne sont évidemment pas épargnées par les suppressions de postes, avec 25 postes d'enseignants du secondaire "gelés" cette année. On est loin de la "refondation" de l'école et de la formation des enseignants promise par le ministère.

Les PPP, du Pognon Pour le Privé

C'est signé, Eiffage va construire un bâtiment pour l'UL en PPP. En PPP ? Kézaco ?

La direction nous rappelle régulièrement que l'UL a 100 000 m² de surface en trop. C'est pourquoi le conseil d'administration du 3 février a voté...la construction de nouveaux bâtiments de 14 800 m². Situé au technopôle de Metz, ceux-ci hébergeront l'UFR MIM (mathématiques, informatique et mécanique) et le laboratoire LEM3, qui se trouvent actuellement sur l'île du Saulcy. Parmi les critiques faites à ces bâtiments (voir encadré ci-dessous), la principale porte sur le choix du Partenariat Public Privé (ou PPP) pour leur construction et leur exploitation.

Un abandon au privé

Contrairement à un marché public classique, où les entreprises ne s'occupent que de la construction, un PPP laisse au privé la charge de toutes les étapes : financement, conception, réalisation, maintenance et exploitation. En échange, la puissance publique verse un loyer sur 10, 20, voire 50 ans, avant de récupérer la construction au terme du contrat.

Ce type de contrat s'est développé à partir de 2008, car il permettait de cacher les dettes sous le tapis : le privé s'occupe du financement, et les loyers n'étaient pas inscrits au passif de l'Etat ou des collectivités locales. Le PPP a alors été utilisé pour tout, de la ligne TGV Tours-Bordeaux à l'inévitable aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Mais cet avantage de court terme se révèle désastreux sur le long terme : comme le relève un [rapport du Sénat de juillet 2014](#), le coût total pour l'Etat est en moyenne 2 fois supérieur à ce qu'il aurait dépensé via un marché classique. En outre, le privé se protège avec des contrats en béton. Par exemple, si le trafic

d'une ligne TGV ou d'un aéroport est moins important (et donc rapporte moins) que prévu, l'Etat s'engage à rembourser la différence au gestionnaire privé : socialisation des pertes, privatisation des profits.

L'exemple de Paris 7

Dans l'enseignement supérieur, c'est le plan campus qui a servi de cheval de Troie aux PPP. Et le premier contrat a été signé fut [la construction du campus de Paris 7](#) sur la rive gauche de la Seine, pour un loyer de 10 millions par an pendant 27 ans.

Résultat des travaux : deux bâtiments ne respectent pas les normes incendies dans leurs étages supérieurs. Suite à une action en justice d'associations de personnels et d'étudiants, le tribunal administratif a annulé les permis de construire, décision [confirmée récemment en appel](#). Qu'a fait la présidence de Paris 7 pour protéger les usagers de ces bâtiments ? Elle a demandé au titulaire du contrat de les mettre aux normes à ses frais ? Que nenni ! Le CA de Paris 7 a voté un avenant qui stipule que si les bâtiments devaient être détruits, l'université prendrait en charge les frais au-delà de 500 000€. Sans cela, les banques refusaient de continuer à financer les travaux. Socialisation des pertes... Les étages concernés ont ensuite été interdits au public, ce qui prive les étudiants d'accès à des bibliothèques.

Mais le PPP a aussi des incidences sur le travail des personnels de l'université. Par exemple, les problèmes électriques détectés par les électriciens de l'université ne peuvent être réglés par ceux-ci : seule l'entreprise habilitée par le PPP peut intervenir. Un tel problème s'est produit dans une salle serveur, et il a

fallu plus de trois jours à l'entreprise concernée pour intervenir.

Les PPP passés de mode, sauf à l'UL

Paris 7 n'est pas un cas isolé : l'université de Versailles-Saint-Quentin a été ruinée en partie [par 2 PPP mal négociés](#). D'autres chantiers sont attaqués devant les tribunaux, comme le palais de justice de Paris. Les PPP ont en outre perdu leur principal intérêt : les loyers versés sont depuis 2012 comptés dans les dettes de l'Etat et des collectivités locales.

Face à ces problèmes, le ministère a décidé de revoir le plan campus en 2013, et de laisser la possibilité de transformer les PPP en marchés publics classiques. Sur 75 projets prévus, [seuls 23 sont restés en PPP](#). En Lorraine, c'est le cas du bâtiment de l'UFR MIM, et de la construction des facultés de pharmacie et d'odontologie à Brabois. Pourquoi avoir gardé ces projets en PPP ? La direction se défend en disant que le PPP est imposé par le plan campus, or on a vu que le ministère avait laissé le choix en 2013.

Le contrat a été signé début mars, et [c'est Eiffage qui remporte le gros lot](#) : les bâtiments vont coûter 32,6 millions d'euros au total en loyers pendant 25 ans (ou plus, les taux étant révisables...). Autant d'argent en moins pour les postes, la formation et la recherche.

Un bâtiment trop petit

Pas encore construit, le nouveau bâtiment de l'UFR MIM est déjà obsolète ; il ne permet pas d'accueillir les étudiants de première et deuxième année. Une extension de 1400 m² est prévue, mais personne ne sait encore comment la financer...